Ensemble scolaire
Notre Dame
Vannes • Saint-Avé



UF3S

Unité Facultative

Sensibilisation au Secteur Sportif

À VOS MARQUES, PRÊT(E), PARTEZ POUR L'UF3S

☑Passionné(e) par le sport

☑Vous avez le goût de l'animation

☑Vous travaillez facilement en équipe

☑Vous aimez communiquer à l'écrit et à l'oral

☑Vous avez le sens des responsabilités et l'esprit d'initiatives

☑Vous souhaitez adopter une posture professionnelle



INTÉRÊT DE SUIVRE L'OPTION UF3S

Donner une coloration sportive au diplôme

Développer de nouvelles compétences

Faciliter la poursuite d'études vers :

-BP JEPS « Éducateur sportif »

-Certificat de Spécialisation « Encadrement Secteur Sportif option Multi-activités Physiques ou Sportives pour tous » (CS E2S MAPS) en obtenant de droit l'unité U4 « Conduire son parcours professionnel dans le secteur sportif »

-DEUST « Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou culturelles » (DEUST AGAPS)

-Formations dans le marketing ou l'évènementiel sportif

ADMISSION À L'UF3S

Engagement sur 2 ans

Option proposée dès la classe de 1ère BCP AEPA et 1ère BCP MCV

Effectif de 10 à 12 élèves

Public mixte

Sélection à partir d'un CV vidéo et d'accords préalables signés et si besoin d'un entretien

Pour ceux qui ont un projet d'éducateur sportif et pas uniquement

Pour ceux qui suivent une option ou section sportive du lycée

COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

Domaine 1 : S'inscrire dans une démarche de projet	Domaine 2 : Conduire son parcours professionnel dans le secteur sportif
Connaître les caractéristiques de son environnement	Inscrire son activité dans l'environnement du secteur sportif
Identifier les différents acteurs et partenaires	Identifier les interlocuteurs d'une structure sportive
Connaître les différents publics et leurs besoins	Formaliser son projet professionnel
Participer à l'organisation d'un projet et à son bilan	Repérer les opportunités d'emploi dans le secteur sportif
	Assurer une veille des actions de formation et de professionnalisation pour faire évoluer son projet professionnel



FORMATION DANS

LE CADRE DES STAGES

- **DURÉE**

Au moins 60 heures sur les 2 années

- **NIVEAU 1 BCP AEPA - MCV**

1 stage filé dans le secteur sportif

1 h 30 par semaine x 20 semaines soit 30 heures

Soir ou week-end

Hors temps de cours et hors vacances scolaires

- **NIVEAU T BCP AEPA – MCV**

1 stage filé dans le secteur sportif

1 h 30 par semaine x 20 semaines soit 30 heures

Soir ou week-end

Hors temps de cours et hors vacances scolaires

LIEUX DE STAGE

Secteur sportif associatif : clubs, comités départementaux, comités régionaux, UNSS

Secteur sportif des collectivités territoriales : commune, intercommunalité, département ou région

Secteur sportif marchand : entreprises œuvrant dans le champ de la pratique des activités physiques ou sportives et de la promotion du sport

Toute structure promouvant les activités physiques ou sportives : salles multisports, bassins nautiques, bases de loisirs, etc



FORMATION DANS

LE CADRE SCOLAIRE

- **DURÉE**

1 heure hebdomadaire

- **MISE EN ŒUVRE**

Contextes professionnels

Projet

Co-intervention

Implication dans l'Association Sportive du lycée

Mise en place de projets sportifs avec le service Animation du lycée

Soutien à l'animation des séances d'EPS

Soutien au parcours semaine impaire

ÉVALUATION DE L'UF3S

- **Constitution d'un dossier professionnel**
  - ✓ Portfolio retraçant l'ensemble du parcours de formation en secteur sportif.
  - ✓ Descriptif d'un projet mené au sein d'une structure sportive.
- **Épreuve orale**
  - ✓ Exposé (15 minutes)
  - ✓ Entretien (15 minutes)

